



VILLE DE
KINGSEY FALLS

AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté, lors d'une session spéciale tenue le 11 décembre 2017, le **règlement n° 17-06** ***Règlement remplaçant le règlement n° 11-01 sur la prévention des incendies.*** Ce règlement entre en vigueur le 5 janvier 2018, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi inclusivement, à l'hôtel de ville situé au 15 rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 20 décembre 2017

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière